

Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre

OTUS

Description de la personne morale concernée

Raison sociale : OTUS

Code NAF : 3811Z

Code SIREN : 622057594

Adresse : 28 Boulevard de Pesaro – 92751 NANTERRE Cedex

Nombre de salariés : 1281 collaborateurs

Description sommaire de l'activité : OTUS est spécialisée dans les services de collecte de déchets non dangereux.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : Le périmètre organisationnel englobe les SIRET suivants : 00138, 00344, 00070, 00328, 00286, 00161

Description du périmètre opérationnel retenu :

Le périmètre opérationnel comprend les opérations générant des émissions au sein du périmètre organisationnel de la présente personne morale de droit public. Le périmètre organisationnel a été établi selon l'approche du « contrôle opérationnel », car ce choix est le plus pertinent dans le cadre de l'activité réalisée par OTUS.

Cette approche s'applique aux établissements identifiés sous le numéro SIREN de la société devant réaliser son bilan d'émissions de GES. L'organisation consolidera 100% des émissions des biens et activités pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel.

Le périmètre du bilan GES d'OTUS comprend les postes d'émissions obligatoires définis par la réglementation, soit les émissions directes (Scope 1) et indirectes associées aux consommations d'énergie (Scope 2). Les émissions indirectes associées au Scope 3 n'ont pas été prises en compte.

Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

L'année de reporting correspond à l'année civile 2014.

L'année de référence correspond à l'année civile 2011.

Bilan des émissions de GES:

Le Tableau 1 présente le bilan des émissions de gaz à effet de serre associées à l'activité de la personne morale pour l'année de reporting et l'année de référence.

Emissions directes de GES :

Les émissions directes de GES sont produites par les sources fixes et mobiles de combustion nécessaires aux activités de la personne morale. Il s'agit d'émissions provenant de process ou d'équipements contrôlés par l'entité. En 2014, le scope 1 totalise 9 872 tCO₂eq, en baisse de 38% par rapport à 2011.

Emissions des sources fixes de combustion

Les sources fixes de combustion correspondent aux émissions générées par l'utilisation de combustibles nécessaires aux opérations des procédés de l'activité. En 2014, ce poste représente 188 tCO₂eq. Ce poste contribue ainsi pour 2% des émissions reportées en 2014.

Emissions des sources mobiles de combustion

Les sources mobiles de combustion correspondent aux carburants consommés par les véhicules contrôlés par l'entité : camions de collectes des déchets. Sur l'exercice 2014, ce poste représente 9 684 tCO₂eq, en baisse de 31% par rapport à 2011. Ce poste correspond à 97% des émissions reportées en 2014.

Emissions indirectes de GES associées à la production d'énergie consommée :

Les émissions indirectes sont liées à l'activité de l'entité, mais les GES émis proviennent de sites ou d'opérations sous le contrôle opérationnel d'une autre entité. Il s'agit pour l'activité en question d'émissions indirectes de CO₂ liées à la consommation d'électricité.

Par exemple, un site consomme de l'électricité. La production de cette électricité génère des émissions de GES au niveau d'une centrale électrique. Du point de vue du site, ces émissions sont indirectes, car liées à son activité, mais provenant de sources contrôlées par une autre entité.

Les émissions indirectes associées à la production d'électricité consommée totalisent 57 tCO₂eq, soit 1% des émissions reportées sur l'exercice 2014, en baisse de 34% par rapport à 2011.

Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)

Ce poste optionnel n'a pas été considéré dans le présent bilan.

Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre
OTUS

Tableau 1 : Bilan des émissions de GES (tCO2eq.)

		Emissions GES (en Tonnes)												
		"année du bilan 2014 -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-"						année de référence (2011) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (tCO2e)
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b	
Emissions directes	Emissions directes des sources mobiles de combustion	9 684	-	-	-	9 684	-	12650	-	-	-	12 650	-	- 2 966
	Emissions directes des sources fixes de combustions	188	-	-	-	188	-	935	-	-	-	935	-	- 747
	Sous total	9 872	-	-	-	9 872	-	13585				13585		- 3 713
Emissions indirectes associées à l'énergie	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					57						86,2		-29
	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid													
	Sous total					57						86,2		-29

Emissions évitées

Aucune émission évitée n'est comptabilisée sur le périmètre de la personne morale.

Appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes proviennent d'une part de l'incertitude associées aux données d'activités, et d'autre part de l'incertitude portant sur les facteurs d'émissions utilisés. Le tableau suivant récapitule les niveaux d'incertitudes associés aux facteurs d'émissions utilisés pour chaque poste.

Tableau 2 : Evaluation des incertitudes associées aux postes d'émissions

Poste	Incertainces Facteur d'Emission	Incertaince données d'activité	Incertaince totale
1. Source fixe de combustion	5%	5%	10%
2. Source mobile de combustion	10%	5%	15%
6. Electricité	10%	5%	15%

L'incertitude associée aux données d'activité est faible car ces dernières sont associées à des quantités mesurables et font l'objet d'un suivi comptable.

Les données d'activités utilisées dans le bilan sont enregistrées dans le cadre du reporting annuel de Veolia. Elles sont mesurées et collectées sur site chaque année, avec des méthodes et outils qui ont été optimisés au cours du temps. Ces données sont vérifiées en interne à différents niveaux (local, business unit, international) et dans différentes optiques (techniques, financières, stratégiques...), notamment pour la consolidation. Ces mêmes données sont examinées par un auditeur externe agréé, y compris avec des audits sur site, ce qui permet d'établir une assurance supplémentaire de leur qualité.

Incertainces pour les postes d'émissions directes

Carburants, biocarburants et combustibles: les quantités utilisées dans ce bilan correspondent aux factures des fournisseurs. Pour des raisons financières, les parties prenantes s'assurent de la précision de ces données.

Incertainces pour les postes d'émissions indirectes

La mesure de la consommation d'électricité ou de la production d'électricité à base de déchets se fait sur des compteurs électriques, gérés pour des motifs commerciaux. L'incertitude sur ces données est négligeable.

L'incertitude associée aux facteurs d'émission est en revanche plus variable, d'assez faible pour les processus de combustion à plus importante pour la quantification des émissions évitées.

Pour les facteurs d'émissions de la Base Carbone utilisés, une estimation de l'incertitude associée est fournie sur le site internet.

Les autres facteurs d'émissions utilisés proviennent des sources/d'études officielles et sérieuses (CITEPA, ADEME...) où la réduction au minimum de l'incertitude est une priorité.

Des éléments d'appréciation et/ou d'estimation de l'incertitude sont généralement fournis.

Exclusions :

Aucun poste significatif n'a été exclu du bilan.

Aucune source significative n'a été exclue du BEGES.

Facteurs d'Emission (FE) et PRG utilisés:

Le bilan présenté s'appuie sur les pouvoirs de réchauffement globaux (PRG) à 100 ans, publiés dans le rapport du GIEC de 2013, listés dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Pouvoir de Réchauffement Globaux utilisés (tCO2eq)

Gaz	PRG à 100 ans, rapport du GIEC 2013
CO2	1
CH4b	25
N2O	298

Les PRGs utilisés sont ceux du reporting groupe de Veolia Environnement.

Dans un souci de cohérence au sein du groupe, et de cohérence dans les chiffres reportés, les PRGs du rapport du GIEC de 2013 sont utilisés.

Les facteurs d'émissions, utilisés dans ce BEGES, et différents de ceux de la Base Carbone[®] sont détaillés ci-dessous.

Tableau 4 : Facteurs d'émissions non issus de la Base Carbone[®]

Source	Facteur d'émission	Unité	Source
Diesel	2.694	kgCO2/L	Veolia Transport, 2008
Essence	2.383	kgCO2/L	Veolia Transport, 2008
GNV	0.0021546	kgCO2/L	CITEPA
Fioul domestique	2.5299	kgCO2e/L	CITEPA
Gaz naturel	0.2052	kgCO2e/kWh	CITEPA

Ces deux sources officielles sont utilisées depuis des années dans le cadre du reporting groupe. Pour maintenir de la cohérence entre les chiffres reportés pour 2014, ces Facteurs d'Emission sont utilisés dans le BEGES.

Evolution par rapport à l'année de référence

Il n'y a pas eu de recalcul de l'année de référence, puisque les nouveaux PRG du rapport du GIEC de 2013 n'impactent pas l'activité de l'entité d'OTUS.

Les postes associés aux émissions directes des sources fixes de combustion n'ont pas fait l'objet d'action de réductions spécifiques entre l'année de référence et l'année de reporting et représentent 2% des émissions reportées. Leurs variations sont imputables à la variabilité annuelle de l'activité, à l'évolution des équipements (amélioration des équipements de chauffage), ainsi qu'à la variabilité climatique qui impacte les besoins en chauffage des locaux.

Les postes associés aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité n'ont fait l'objet d'action de réductions spécifiques entre l'année de référence et l'année de reporting, leurs variations est également imputable à la variabilité climatique. Leur variation de -29 t CO2 est négligeable vis-à-vis du total des émissions reportées.

Les postes associés aux émissions directes des sources mobiles à moteur représente 97% des émissions reportées et ont été impactés, d'une part par la variation annuelle de l'activité, et d'autre part, par le plan d'actions de réduction mis en œuvre sur la période 2012-2014. Il s'avère délicat de dissocier la diminution du nombre de km parcourus par les camions de collecte entre la variation de l'activité et les actions mises en œuvre pour optimiser les tournées de collecte des déchets. En revanche, les actions portant sur les consommations moyennes de carburant peuvent être dissociées afin de donner des éléments d'explication de la variation des émissions associées à ce poste d'émission. (Figure 1).

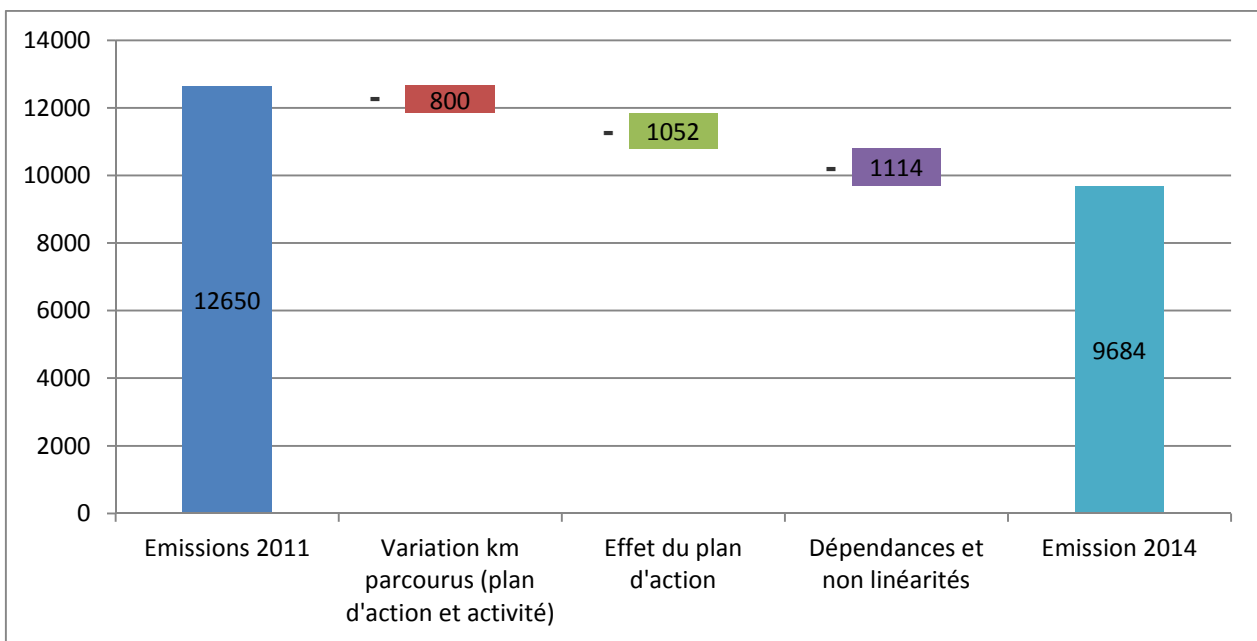


Figure 1 : Explication de la variation du poste : émissions directes des sources mobiles à moteur thermique (tCO2eq.)

Plan d'action

Les émissions associées aux sources mobiles à moteur thermique représentent la majorité des émissions d'OTUS. C'est également sur ce poste que les leviers d'actions de réduction les plus importants sont envisageables. Le tableau suivant récapitule les actions de réduction significatives prévues sur la période 2015-2017.

Tableau 5 : Synthèses des actions majeures envisagées sur la période 2015-2017

Nature de l'action	Détails	Impact chiffré anticipé	
		Données d'activité	t CO2eq
Eco-conduite	Déploiement d'un outil d'aide à l'éco-conduite, permettant d'inciter continuellement les chauffeurs à adopter un comportement minimisant la consommation de carburant des véhicules	6% d'économie de carburant	581
Logiciel	Mise en place d'un outil dynamique d'aide à	Réduction de 3% des	290

Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre OTUS

d'optimisation de tournée	l'optimisation des tournées de collecte des déchets (ETINEO), en fonction des conditions rencontrées	consommations de carburant des camions
Audits énergétiques	La réalisation d'audits énergétiques nouvellement imposée par la réglementation française permettra d'identifier des actions de réduction sur les postes de combustion de sources fixes et de consommation d'électricité.	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>
Véhicules de service	Lors du renouvellement des véhicules de service proposer (voire imposer) des véhicules moins polluants et des équipements favorables à la réduction des consommations (régulateur de vitesse, GPS, etc...)	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>
Suivi de la consommation de carburant	Un logiciel permet d'obtenir un suivi des consommations de carburant et ainsi de réagir rapidement en cas de dérive La distribution de carburant ne peut se réaliser que si l'utilisateur possède un badge et un mot de passe. Ce système permet de connaître le kilométrage parcouru entre deux pleins (calcul de la consommation aux 100 km), le nom du propriétaire du badge et le n° de parc du véhicule.	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i> (<i>gain indirect</i>)

De manière générale, l'optimisation des temps de collecte est un enjeu majeur de performance de l'activité de l'entité, ainsi qu'un levier de réduction des consommations de carburant, et donc d'émissions de gaz à effet de serre. Le groupe Veolia Propreté explore ainsi les nouvelles possibilités offertes par les récentes évolutions digitales afin d'optimiser le suivi et le pilotage de ses opérations.

L'ensemble des actions envisagées vise donc à réduire les émissions de GES de 871 tCO₂eq d'ici fin 2017, soit une réduction de 9 % des émissions sur le périmètre considéré par rapport à l'année 2014 reportée.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

<http://veolia.com/article75>

Responsable du suivi : Estelle MOCHEL
Fonction Coordinatrice Qualité Méthode SMI Ile de France
Adresse : 28 boulevard de Pesaro 92739 NANTERRE Cedex
Tel : 06 25 68 35 31
Mail : estelle.mochel@veolia.com